



HOUSE OF COMMONS
CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

Marc Serré

Member of Parliament / Député
Nickel Belt

3 janvier 2018

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Obtenez du financement pour offrir un emploi d'été à un jeune Canadien en 2018 !

Les employeurs du Nickel Belt peuvent maintenant soumettre leur demande de financement dans le cadre du programme Emplois d'été Canada 2018

NICKEL BELT / GRAND SUDBURY – Un emploi d'été est une façon importante pour les jeunes Canadiens de perfectionner leurs compétences, d'acquérir une précieuse expérience de travail et de gagner de l'argent pour payer leurs frais de scolarité. Pour aider un plus grand nombre de jeunes Canadiens à travailler l'été prochain, tous les organismes sans but lucratif, les employeurs du secteur public et les petites entreprises comptant jusqu'à 50 employés peuvent maintenant présenter une demande de financement du gouvernement du Canada.

Le programme Emplois d'été Canada crée des possibilités d'emploi d'été qui procurent une précieuse expérience de travail à l'intention d'étudiants à temps plein âgés de 15 à 30 ans qui comptent poursuivre leurs études l'année suivante. Le Nickel Belt a reçu 655 685 \$ de financement dans le cadre du programme Emplois d'été Canada en 2017, ce qui a permis de créer 233 emplois d'étés, et en 2016, Emplois d'été Canada a fourni 633 071 \$ au Nickel Belt pour créer 302 emplois d'étés pour les étudiants âgés de 15 à 30 ans.

Offrir des emplois de bonne qualité aide les petites entreprises et les organismes sans but lucratif tout en soutenant les priorités locales et le développement communautaire (<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/financement/emplois-ete-canada/priorites-locales.html>), mais tous les demandeurs admissibles peuvent présenter une demande. Les employeurs sont invités à soumettre une demande qui s'harmonise avec les priorités nationales de cette année :

- des employeurs qui ont l'intention d'embaucher des jeunes appartenant à des groupes sous-représentés, y compris des nouveaux immigrants ou des réfugiés, des Autochtones, des personnes handicapées et des minorités visibles;
- des petites entreprises, en signe de reconnaissance de leur contribution à la création d'emplois;
- des organismes qui appuient les occasions d'emploi destinées aux communautés de langue officielle en situation minoritaire;
- des organismes qui offrent des services et ou du soutien à la communauté LGBTQ2;
- des organismes qui appuient les occasions d'emploi dans le secteur des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM), et dans le secteur des technologies de l'information et des communications (TIC), particulièrement pour les femmes.

Les demandes sont acceptées du 19 décembre 2017 au 2 février 2018.

Les organismes sans but lucratif peuvent recevoir 100 % du salaire horaire minimum établi dans la province ou le territoire et des charges sociales. Les employeurs du secteur public et les petites entreprises comptant 50 employés ou moins à temps plein à l'échelle du Canada peuvent recevoir jusqu'à 50 % du salaire horaire minimum de leur province ou de leur territoire.



HOUSE OF COMMONS
CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

Marc Serré

Member of Parliament / Député
Nickel Belt

Tous les employeurs peuvent être admissibles à un financement supplémentaire allant jusqu'à 3 000 \$ par étudiant handicapé pour accueillir l'étudiant dans le milieu de travail et mettre à sa disposition les outils personnels et les mesures d'adaptation dont il a besoin pour accomplir ses tâches.

Pour obtenir de plus amples renseignements et présenter une demande, veuillez visiter le site Canada.ca/Emplois-ete-Canada ou vous rendre à un Centre Service Canada.

« Les expériences et les habilités de travail que les jeunes de Nickel Belt pourront acquérir grâce à leurs emplois d'été leur offriront de l'expérience indispensable qui sera utile envers leur future carrière, et leur permettront d'économiser pour couvrir leurs frais de scolarité et leurs dépenses quotidiennes. J'encourage les organismes sans but lucratif, les employeurs du secteur public et les petites entreprises à présenter une demande de financement par l'entremise du programme Emplois d'été Canada. Aider les jeunes Canadiens à développer leurs compétences et à acquérir une précieuse expérience de travail favorisera une économie forte et une classe moyenne en santé. »

– **Marc Serré, député de Nickel Belt**

« Les jeunes Canadiens ne sont pas seulement les leaders de demain, ils sont les leaders d'aujourd'hui. C'est pourquoi le gouvernement du Canada a créé plus de possibilités d'emplois que jamais pour plus de jeunes Canadiens. Nous savons que lorsque les jeunes peuvent acquérir une bonne expérience de travail en début de carrière, nous les aidons à avoir les meilleures chances possibles de succès. »

– **L'honorable Patty Hajdu, ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail**

-30-

Renseignements:

Amélie Cyr
Adjointe spéciale
Marc Serré Député de Nickel Belt
705-897-2222
marc.serre.c1a@parl.gc.ca